Bulletin intercommunal

Communauté de Communes
de la Région Bar-sur-Aube

N° 12 - mars 2025









ÉDITO



PHILIPPE BORDE
PRÉSIDENT DE LA CCRB

Dans un monde incertain et en mouvement permanent, il y a une certitude : Celle de l'investissement de notre Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube pour l'avenir du territoire et de ses habitants.

Notre projet de territoire approuvé le 6 mars dernier guide depuis plusieurs mois notre action autour de la valorisation et du développement des économies locales, des services à la population et du bien vivre dans l'ensemble de nos 27 communes.

Nous vivons bien, notamment grâce à l'investissement important de notre communauté de communes, pour la petite enfance au travers de la Crèche et du Relais Petite Enfance et pour le savoir nager et les loisirs aquatiques. L'Aqua Bar est le fruit du soutien sans faille de notre collectivité. Une offre encore plus attractive pour les habitants est en vigueur depuis début février et le renouvellement du contrat avec la société Vert Marine.

Après quatre années de gestion rigoureuse et rationnelle des dépenses d'exploitation et celles liées aux ressources humaines, notre communauté de communes dégage un résultat de plus de 400 000 € et une capacité d'autofinancement en nette augmentation à plus de 870 000 €. Cette capacité d'autofinancement permet de couvrir tous les investissements approuvés et envisagés tels que la reconstruction des gymnases pour nos collégiens et lycéens, et la reconversion des bâtiments de la cristallerie de Bayel.

Une partie de ce résultat financera l'action ambitieuse lancée depuis janvier visant à améliorer l'habitat sur l'ensemble de son territoire. Des moyens financiers à hauteur de 150 000 € par an sont mobilisés et permettent dès cette année aux habitants, propriétaires occupants ou bailleurs des 27 communes de la Côte de Bar-sur-Aube, de bénéficier d'aides financières pour améliorer leur maison ou leur(s) logement(s).

2025 c'est l'aboutissement de projets liés à la mobilité. Sentiers de randonnées, chemins VTT et fierté d'avoir inauguré le 7 janvier, dans notre territoire rural, une nouvelle mobilité douce, les « PINOT SOLEX » service de vélos à assistance électrique qui facilitera le déplacement des employés, des scolaires, lycéens, des habitants et irriguera d'un point de vue touristique le territoire.

La valorisation touristique de notre territoire passera aussi à partir de cette année par les chemins blancs et le 1er rassemblement cyclosportif « Bar-sur-Aube Chemin Blancs Cycling Race » les 14 et 15 juin. Avec plus de 200 bénévoles c'est tout un territoire qui se mobilise.

Très bonne lecture de ce bulletin au travers duquel vous pourrez constater à quel point notre Communauté de Communes, aux actions diversifiées au service des entreprises et habitants, est accueillante, active et dynamique.

Philippe Borde

LANCEMENT DE L'OPAH INTERCOMMUNALE 2025-2027

AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RÉSORPTION DES LOGEMENTS VACANTS

La Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube (CCRB) soutient les projets de travaux dans son territoire intercommunal jusqu'à fin 2027 en lançant une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH), aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), du Département de l'Aube et de la Région Grand Est.

L'OBJECTIF ?

Accompagner techniquement et financièrement les propriétaires privés dans l'amélioration, l'adaptation et la rénovation de leurs logements ou de leurs immeubles.
Cette opération s'inscrit dans la politique globale de revitalisation du territoire et répond aux enjeux de réhabilitation du parc de logements privés et d'amélioration de sa qualité résidentielle, en ciblant les priorités d'intervention identifiées en concertation avec les élus :

- L'adaptation des logements au maintien à domicile
- L'amélioration de la performance énergétique
- La reconquête du parc vacant et dégradé
- La lutte contre l'habitat indigne

La CCRB et ses partenaires ont pour objectif d'accompagner 105 logements, dont 99 logements de propriétaires occupants et 6 logements de propriétaires bailleurs sur les 3 années du programme. À cette fin, une enveloppe de plus de 2,4 millions d'euros d'aides publiques est mobilisée. L'Anah est le principal financeur, à hauteur de plus de 2 millions d'euros. La CCRB réserve une enveloppe de près de 340 000 € à l'opération, le Département de l'Aube environ 110 000 € et la Région Grand Est 30 500 €. Ces aides sont destinées aux propriétaires privés, occupants ou bailleurs, qui ont un projet de travaux concernant un logement ou un immeuble de plus de 15 ans, qu'ils occupent, louent ou envisagent de remettre sur le marché, à titre de résidence principale (sous certaines conditions). Les travaux pouvant être aidés concernent :

L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

Isolation intérieure ou extérieure des murs, isolation des planchers, de la toiture, changement du système de chauffage, remplacement des menuiseries, ventilation.

L'ADAPTATION DU LOGEMENT

Travaux et aménagements pour le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap (douche à l'italienne, monte-escaliers, accès extérieurs, etc.)

LA RENOVATION GLOBALE

Remise en état d'un logement ou d'un immeuble dégradé, inconfortable ou indigne.

LA CCRB VOUS ENCOURAGE A UTILISER DES MATERIAUX BIOSOURCES

La CCRB octroie une prime complémentaire de 2 000 € en cas d'utilisation de matériaux biosourcés dans le cadre de travaux de rénovation énergétique. **Valorisons nos filières locales !**

Pour animer cette OPAH, la CCRB a missionné un opérateur spécialisé dans les politiques de l'habitat :

Urbam Conseil

SON RÔLE?

Renseigner les propriétaires, et pour ceux éligibles à l'opération, étudier et définir leur projet de travaux sur la base d'un diagnostic technique et d'une étude de faisabilité, et les accompagner dans le montage de leur dossier de demande de subventions. Cette assistance technique et administrative est entièrement gratuite. Des permanences régulières tenues par Urbam Conseil sont mises en place dans les locaux administratifs de la CCRB (4 Boulevard du 14 Juillet à Bar-sur-Aube).

Calendrier 2025

FÉVRIER

Mardi 11	De 10h00 à 12h00
Mardi 25	De 10h00 à 12h00

MARS

Mardi 11	De 10h00 à 12h00
Mardi 25	De 10h00 à 12h00

AVRIL

Mardi 8	De 10h00 à 12h00
Mardi 22	De 10h00 à 12h00

MAI

Mardi 13	De 10h00 à 12h00
Mardi 27	De 10h00 à 12h00

JUIN

Mardi 10	De 10h00 à 12h00
Mardi 24	De 10h00 à 12h00

JUILLET

Mardi 8	De 10h00 à 12h00
Mardi 22	De 10h00 à 12h00

AOÛT

Pas de permanence
le 2ème et 4ème mardi

SEPTEMBRE

Mardi 9	De 10h00 à 12h00
Mardi 23	De 10h00 à 12h00

OCTOBRE

Mardi 14	De 10h00 à 12h00
Mardi 28	De 10h00 à 12h00

NOVEMBRE

Pas de permanence pour le 2ème mardi	
Mardi 25	De 10h00 à 12h00

DÉCEMBRE

Mardi 9	De 10h00 à 12h00
Pas de permanence pour le 4ème mardi	

En-dehors de cette présence dans notre territoire, le bureau d'études est joignable par téléphone ou par mail.

03 29 64 05 90

aube@urbam.fr

VOTRE LOGEMENT SE SITUE DANS LE CENTRE ANCIEN DE BAR-SUR-AUBE ?

Renseignez-vous auprès d'Urbam Conseil sur l'OPAH de Renouvellement Urbain de Bar-sur-Aube, la Ville a mis en place des aides spécifiques pour accompagner les projets de travaux dans le centre ancien !

L'OPAH INTERCOMMUNALE EN QUELQUES MOTS

105 **Objectif** de logements privés à améliorer, adapter, rénover en 3 ans

2,4 M€ **Montant** des aides publiques réservées pour l'opération

→ Un dispositif porté par la CCRB aux côtés de l'Anah, du Département de l'Aube et de la Région Grand Est jusqu'en 2027.

→ Un accompagnement technique gratuit et des aides financières.

Retrouvez ce formulaire en ligne

Vous souhaitez prendre contact avec Urbam Conseil ? Retournez le formulaire ci-dessous complété à la CCRB !

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Commune : .....

Adresse du logement ou de l'immeuble concerné par les travaux :

.....

.....

Votre projet concerne :

- ○ Votre résidence principale
- ○ Un ou des logement(s) locatif(s)
- ○ Un ou des logement(s) vacant(s)

Travaux envisagés :

- ○ Amélioration énergétique
- ○ Autonomie et maintien à domicile
- ○ Inconfort / dégradation

Vous souhaitez être recontacté(e) :

- ○ Par courriel
- ○ Par mail

Vos disponibilités (jours et horaires) :

.....

.....

SENTIERS DE RANDONNÉES

Notre territoire offre une grande variété de paysages, tels que des champs, des forêts et des coteaux de vignes inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi qu'un patrimoine historique et culturel riche.
Afin de mettre en valeur ces atouts, la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube et la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne ont décidé de promouvoir les 24 plus beaux sentiers de randonnée de la Côte des Bar, avec 12 sentiers par territoire, à travers la publication d'un topoguide détaillant ces sentiers. Avec la Fédération Française de Randonnée, l'office du tourisme a contribué à ce projet par l'édition d'un TopoGuide disponible à l'Office du Tourisme de Bar-sur-Aube. Les sentiers viennent compléter des chemins de Grande Randonnée (GR) existants tels que le GR145 Via Francigena ou le GRP Au Pays de Gaston Bachelard. Les sentiers du Barsuraubois sont les suivants :

Nom du circuit	Commune	Kms	Niveau de difficulté
Circuit Gaston Cheq	Bar-sur-Aube, Arrentières, Voigny	19,5	
La Côte d'Aube	Bar-sur-Aube, Fontaine	8,5	
La Queue de Renard	Bar-sur-Aube, Proverville	5	
La Fontaine Saint-Bernard	Ville sous la Ferté, Juvancourt	12,5	
Le Mont Perton	Juvancourt	8	
La Promenade des Colombé	Colombé-le-Sec, Colombé la Fosse	8	
Les sources du Bois de Longchamp	Longchamp sur Aujon	9	
Le sentier du Val des Vignes	Ailleville	8	
La Croix Bleue	Bergères	7,5	
Les points de vue de Baroville	Baroville	5,5	
Le circuit des Grouillons	Urville	6,5	
L'Échappée romaine	Spoy	9	





Les nouveaux aménagements

Ce projet est particulièrement pertinent, car la randonnée pédestre est l'activité physique la plus pratiquée en France, avec plus de 33 % des Français qui la pratiquent. Elle est la première demande des visiteurs de notre Office de tourisme. L'ensemble de l'opération a consisté en :

- La création, l'expertise et la labellisation des 12 sentiers
- Des travaux de bucheronnage, d'élagage, de débroussaillage et la création de contremarches
- La consolidation et la réfection d'un platelage
- La fourniture et la pose de signalétique(6 portiques, 11 totems, 90 poteaux et 155 lames directionnelles).







Cette opération d'un montant de 97 042,63 € TTC a pu voir le jour grâce à la subvention Feader d'une hauteur de 61 986,20 €.
En plus d'offrir cette nouvelle activité, l'objectif est également de prolonger le séjour des touristes en diversifiant les offres disponibles. De plus, cela donnera l'occasion aux habitants de découvrir ou de redécouvrir les magnifiques paysages du territoire.

INNOVATION EN RURALITÉ: LE SERVICE PINOT SOLEX



Des vélos à assistance électrique en libre-service arrivent à Bar-sur-Aube

Le 7 janvier dernier, la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube (CCRB) a inauguré un nouveau service de mobilité sur notre territoire : l'installation de 20 vélos à assistance électrique en libre-service. Cette initiative, qui marque le début d'une série d'actions en faveur de la mobilité durable, a été lancée à Bar-sur-Aube, avec deux stations principales situées place de l'Hôtel de Ville et place du Jard.



Un service accessible à tous / Tarifs

Le service est accessible à toute personne de plus de 15 ans, après une inscription en ligne sur la plateforme dédiée. Les utilisateurs peuvent retirer, utiliser et restituer les vélos via un code client fourni par le site ou un terminal de paiement en libre-service, directement sur place. Les tarifs de location sont les suivants :

Moins d'1 heure : 0,05 € la minute

- Forfait 1 heure : 3 €
- Forfait 2 heures : 5 €
- Forfait 1/2 journée (4 heures) : 8 €
- Forfait journée (8 heures) : 14 €
- Demi-heure supplémentaire par rapport aux forfaits : 1,50 €

Un projet ambitieux pour promouvoir les mobilités douces

Avec ce dispositif, la CCRB poursuit ses efforts pour encourager l'utilisation du vélo, un mode de transport économique, écologique et bénéfique pour la santé. Le projet s'inscrit dans une volonté globale de promouvoir les mobilités douces, tant en ville qu'en milieu rural. "Nous souhaitons renforcer la mobilité sur notre territoire, particulièrement là où les transports en commun sont peu présents", explique Philippe Borde, président de la CCRB.

Les stations sont réparties entre deux lieux stratégiques de la ville : 8 vélos à assistance électrique sont disponibles place de l'Hôtel de Ville et 12 autres place du Jard. Ces vélos, dénommés "Pinot Solex" en hommage au cépage local et au célèbre cyclomoteur, sont sécurisés et géolocalisables grâce à un système GPS.



Des projets futurs pour renforcer la mobilité locale

La mise en place de ces vélos s'inscrit dans un projet plus large de "kiosque de mobilité", qui pourrait inclure d'autres services comme un service de transport à la demande.
Selon Régis Renard, vice-président de la CCRB, "des bornes supplémentaires pourraient voir le jour sur d'autres sites en fonction des retours des usagers".

Pour les touristes, l'initiative ouvre la voie à de nouvelles opportunités, telles que la création d'une "route du champagne à vélo", permettant de découvrir les maisons de champagne de la région tout en pratiquant une activité physique agréable.





Une première étape pour une mobilité moderne et durable

Le "Pinot Solex" n'est qu'une première étape vers une politique de mobilité ambitieuse pour la région. D'autres projets sont déjà en réflexion pour améliorer l'attractivité du territoire, développer l'offre de transports doux et moderniser l'image du territoire.

En somme, cette nouvelle offre de vélos électriques en libre-service fait partie d'une dynamique plus large, visant à offrir à la population et aux visiteurs des solutions de transport pratiques, écologiques et accessibles à tous.

La Communauté de Communes a porté sa candidature au déploiement du service régional de vélo en libre-service en gare. La gare de Bar-sur-Aube a été retenue pour la 1ère phase de déploiement du service. Un service de location de vélos en libre-service sera opérationnel cette année et permettra aux voyageurs SNCF de parcourir le "dernier kilomètre" les reliant à leur destination.



OFFICE DE TOURISME DE LA CÔTE DES BAR EN CHAMPAGNE

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE OFFICE DU TOURISME ?



À BAR-SUR-AUBE
4 BOULEVARD DU 14 JUILLET



VOUS ÊTES ACCUEILLIS PAR ALEXANE ET JOHANNA.

LES MISSIONS DE L'OFFICE

- Accueil et renseignement des visiteurs
- Édition de brochures touristiques (guide, cartes, agenda des manifestations, pass Côtes des Bars, …)
-Promotion touristique alimentation du site internet et des réseaux sociaux
- Boutique (souvenirs, librairie, ...) et billetterie
- Gestion de la taxe de séjour

Suivez nous sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à notre newsletter pour vous tenir au courant de tout ce qu'il se passe dans la Côte des Bar !

Ajouter QRcode linktree

LE MUSÉE ET L'ATELIER DU VERRE DE BAYEL



Dans la boutique de l'atelier, admirez de magnifiques objets en verre coloré faits à la main. Chaque pièce, créée par le maître-verrier, montre un travail soigné et plein de créativité.



Un musée qui retrace l'histoire des Cristalleries Royales de Champagne et où sont exposées des pièces en cristal.



Dans cet atelier de verrerie, le maître-verrier donne vie à une pièce en verre incandescent, utilisant des outils traditionnels et un savoir-faire précis.

2 rue Belle Verrière 10310 BAYEL

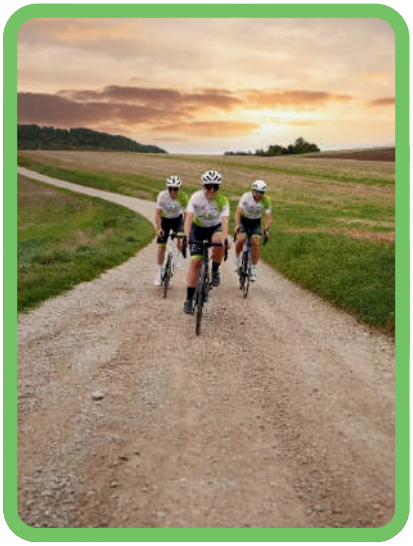
www.bayel-cristal.com **bayel_citeducristal** **@museeducristalbayel**



CHEMINS BLANCS

Côte de Bar-sur-Aube

Samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 marqueront le lancement de la première édition de la Côte de Bar-sur-Aube Chemins Blancs Cycling Race à Bar-sur-Aube. Cet événement rassemblera des amateurs et passionnés de cyclisme dans une ambiance conviviale et festivale.





Un rendez-vous très attendu

Lors de ce week-end, les participants pourront choisir parmi quatre parcours sur route, deux parcours Gravel, ainsi qu'une balade familiale incluant la visite de caves. Les parcours allant de 8,9 km à 114 km. Cette diversité permet de s'adapter à tous les profils, des cyclistes confirmés aux familles souhaitant découvrir les paysages viticoles de la région.

Plus de 1 500 participants sont attendus lors de cet événement, avec pour objectif d'attirer des amateurs de cyclisme de tout horizon, afin de faire découvrir et mettre en valeur notre territoire, nos chemins blancs et nos vignerons en champagne.

Un parrain au grand palmarès

Le parrain de cette première édition est Pierre Rolland, ancien cycliste professionnel ayant participé à 19 grands tours, dont 13 Tours de France. Fier de soutenir cet événement, il affirme : « Cet événement représente tout ce que j'aime : terroir, gastronomie, sport et convivialité.»

Son implication renforce l'attrait de cette cyclosportive, qui proposera une expérience unique aux participants, le tout dans un cadre naturel magnifique.



Déroulement des journées cyclosportives

Samedi

7h00 à 19h: Remise des dossards
8h: Départ de l'épreuve GRAVEL ULTRA- Arrivée des premiers participants à 12h
9h à 19h: Village des exposants
9h: Départ de l'épreuve GRAVEL - Arrivée des premiers participants à 11h 11h30: Ouverture de l'espace restauration
13h: Remise des prix GRAVEL

Dimanche

7h à 8h15: Remise des dossards
9h: Départ de la Rando-Arrivée des premiers participants à 12h15 10h à 16h30: Village des exposants
8h00: Départ du GRAND parcours-Arrivée des premiers participants à 12h
8h30: Départ du MOYEN parcours-Arrivée des premiers participants à 11h15
9h00: Départ du PETIT parcours-Arrivée des premiers participants à 11h 11h30: Ouverture de l'espace restauration
13h30: Remise des prix ROUTE
14h30: Tirage au sort de la TOMBOLA
15h: Fin de journée



AQUA'BAR

UN COMPLEXE UNIQUE DANS L'AUBE

A vos marques, prêts, plongez dans Aqua'Bar : un pôle de sport, santé, bien-être et loisirs au cœur de Bar-sur-Aube

Le **Centre Aquatique Aqua'Bar**, bien plus qu'une simple piscine, est depuis 5 ans, devenu un lieu incontournable pour les habitants de Bar-sur-Aube, dédié au sport, à la santé, au bien-être et aux loisirs. Avec ses équipements modernes et ses nombreuses activités, Aqua'Bar invite petits et grands à partager des moments de convivialité et de détente, tout en découvrant de nouvelles expériences dans un cadre sécurisé.

Des Espaces Polyvalents pour Tous

Aqua'Bar comprend :

- **Deux bassins** pour la natation, les cours, et le plaisir aquatique en famille.
- **L'Académie des P'tits Nageurs**, qui accompagne les enfants dans un apprentissage progressif de la natation, ainsi que des stages pendant les vacances scolaires pour développer des compétences essentielles en toute sécurité.
- **Des séances bébé-nageurs**, chaque samedi matin, pour familiariser les tout-petits avec l'eau dès l'âge de 5-6 mois.
- **Le Club Aquagym,** offrant des séances variées (Aqua Cycling, Aqua Stretch, Aqua Fitness, Aqua Power, Aqua Palmes), adaptées à tous les objectifs : tonification, relaxation ou dépassement de soi.
- **Un espace forme,** avec une salle de cardio-training et de musculation pour compléter un programme sportif.
- **Un espace bien-être,** comprenant un sauna, un hammam et des bains bouillonnants, pour un moment de relaxation.

Des Événements Engagés

Au-delà de ses activités quotidiennes, Aqua'Bar organise régulièrement :

Pour les plus jeunes : séances bébé-nageurs, aqua parents-enfants, structures gonflables, stages de natation pendant les vacances scolaires, baptêmes de plongée avec le CNMB, compétitions de natation avec le SNMB, Journée du Sauvetage, et même des Aquathlons adaptés aux enfants.

Pour les adultes et familles : soirées thématiques (Halloween, Noël, Été, Zen, Cinéma...).

Sensibilisations : Aqua'Bar promeut des gestes simples et responsables, notamment sur la préservation de l'eau, pour encourager une démarche respectueuse de cette ressource.
Chaque année Aqua'Bar organise ses Journées du Sauvetage pour sensibiliser et prévenir des risques des noyades.

AQUA'BAR

Une Offre d'Abonnement Repensée

À compter du **3 février 2025**, Aqua'Bar propose de **nouveaux abonnements** plus accessibles :

Pass Aqua'Bar :
Accès piscine et espace forme pour **19,90 €**
(au lieu de 24,45 € pour l'ancien pass piscine)

Pass Zen :
Accès à tous les espaces (piscine, forme, bien-être) **pour 29,90 €**
(au lieu de 44,80 €)

Pass Forme :
Piscine + cours d'aquagym pour **39,90 €**
(au lieu de 50 €).

Pass Liberté :
Accès à tous les espaces et cours d'aquagym + 1 séance d'aquacycling pour **49,90 €**
(au lieu de 58,95 €)

Ces nouvelles offres permettent à chacun de profiter pleinement des installations et activités à des tarifs attractifs.





Une semaine de fête en juin pour célébrer nos 5 ans d'activités

Dès le mois de juin, nous célébrerons le 5ème anniversaire de l'Ouverture de l'Aqua'Bar. Ne manquez pas cette semaine festive qui promet des moments uniques pour toute la famille. Restez connectés, le programme des festivités arrive bientôt !
La Communauté de Communes de la région de Bar-sur-Aube et Vert Marine poursuivent leur engagement pour faire d'Aqua'Bar un véritable lieu de vie où sport, santé, loisirs, bien-être, riment avec partage et convivialité au service de ses habitants.



LA MAISON DE L'ENFANCE

HORAIRES D'OUVERTURES :

Du lundi au vendredi
De 07h00 à 18h30

La structure peut actuellement accueillir 30 enfants âgés de 2.5 mois à 4 ans (6 ans pour les enfants porteurs de handicaps).

Pour la section bébés : 12 berceaux
Pour la section moyens Grands : 18 berceaux
Elle propose aux enfants et à leur famille un accueil en âge mélangé.

UN ACCOMPAGNEMENT LUDIQUE ET ÉPANOUISSANT

Les enfants et leurs familles sont accompagnés par 13 professionnelles de la petite enfance (Infirmière, Éducatrices de jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture et Agents petite enfance), 3 agents polyvalents et d'un médecin référent, le Dr PETITJEAN, présent 2 h par mois à la crèche.

Depuis janvier 2022, la structure est gérée par la société Léa et Léo dont le projet pédagogique est tourné vers l'itinérance ludique.

Cette pédagogie, portée par Laurence RAMEAU, procure à l'enfant un environnement riche, il peut alors se repérer facilement, satisfaire sa curiosité naturelle et son besoin de nouveauté à son rythme.

UNE CRÈCHE ENGAGÉE DANS DES PARTENARIATS RICHES EN EXPÉRIENCES

Confiants, dans les professionnels qui l'entourent, les enfants peuvent partir à l'aventure librement dans les différents univers ludiques. Les professionnelles sont là pour les accompagner dans la rencontre à l'autre, les nouvelles expériences et découvertes Jouer est indispensable à l'enfant, qui ne fait pas la différence entre vivre, apprendre et jouer.

Les mots partenariats enfants, parents et professionnels ont toujours animé cette structure. Les familles sont invitées le plus souvent possible au sein de la structure au moment des journées à thèmes (Noël, Carnaval), des fêtes de fin d'année, de petits-déjeuners ou d'ateliers proposés ponctuellement. Chaque année, un partenariat avec la médiathèque, les écoles de Bar-sur-Aube et le collectif « mes 10 doigts » permet d'autres rencontres et expériences. Elle propose un accueil en contrat régulier, en occasionnel ou d'urgence.



Pour tous renseignements :

03.51.25.11.53 | www.leaetleo.com | creche-maisondelenfance@leaetleo.com

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais devient un guichet unique

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Une assistante maternelle ? Une garde à domicile ? Vous souhaitez réaliser une inscription à la crèche ? Plus besoin de multiplier les rendez-vous, rendez-vous au Relais Petite Enfance – Guichet Unique.

Chaque famille a des besoins spécifiques : Horaires atypiques, fratrie, enfant en situation de handicap…

Le guichet unique permet une prise en compte individualisée des besoins d'accueil et oriente les parents vers les structures correspondantes, mais aussi vers les dispositifs d'aide financière et d'accompagnement adaptés.



Qu'est-ce le Guichet Unique Petite Enfance ?

Le guichet unique Petite Enfance est un dispositif mis en place par la Communauté de Communes pour simplifier et centraliser toutes les démarches liées à l'accueil du jeune enfant (0-6 ans).

Il sert de point d'entrée unique pour tous les parents qui recherchent une solution de garde et qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement administratif et informatif.

1. Information et orientation des familles

- Écoute des besoins et des demandes des familles
- Présentation des différents modes d'accueil : Assistantes Maternelles, Crèche collective, Maison d'Assistantes Maternelles, garde à domicile …..
- Explication des démarches administratives (inscription, aide financière, contrats…)
- Conseils pour choisir le mode d'accueil adapté

2. Inscription et gestion des demandes d'accueil

- Centralisation des demandes de pré-inscription pour la crèche
- Mise en relation avec les assistantes maternelles agréées
- Accompagnement pour l'embauche d'une garde à domicile

3. Accompagnement administratif

- Aide aux démarches CAF et MSA (PAJE, complément de libre choix du mode de garde...)
- Informations sur PAJEMPLOI et les droits des employeurs d'assistante maternelle ou de garde à domicile

4. Une meilleure visibilité des besoins en termes de mode d'accueil sur le territoire

Le guichet unique facilite la communication entre la crèche, les assistantes maternelles, la Communauté de Communes et organismes sociaux et autres partenaires de petite enfance du territoire. Cela permet une meilleure gestion des places disponibles et une anticipation des besoins en fonction des évolutions démographiques du territoire.

La mise en place du guichet unique, c'est prendre en compte la réalité des besoins, des attentes et des possibles de chacune des familles à la recherche d'un mode d'accueil en leur permettant d'avoir :

√ Une écoute attentive par une professionnelle de la Petite Enfance
√ Une information complète et éclairée sur les différents modes d'accueil du territoire de la communauté de Communes
√ Un seul interlocuteur pour toutes les démarches
√ Du gain de temps pour les parents
√ Une meilleure visibilité sur les offres de garde disponibles
√ Une simplification des démarches administratives

Par ce que chaque enfant est unique, chaque famille l'est aussi… Trouvons ensemble le mode d'accueil fait pour vous !

Petit tour d'horizon des différents modes d'accueil du territoire :
Le territoire de la Communauté Communes de la Région de Bar-sur-Aube, c'est :
- la Maison de l'Enfance, multi-accueil collectif avec une capacité de 30 places
- une Maison d'Assistante Maternelles « Haut comme 3 pommes », située à Fontaine avec une capacité de 8 places
- 30 assistantes maternelles sur toute la communauté de communes, dont 12 à Bar-sur-Aube

Quel mode d'accueil choisir pour son enfant ?
Le guichet unique est là pour vous aider à définir ce qui vous conviendra le mieux à vous et votre enfant ! Mais prenons quelques points qui différencient les 3 modes d'accueil existant sur le territoire :

1. La maison de l'Enfance, multi accueil collectif :

- Encadrement par des professionnels diplômés petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture…)
- Socialisation avec d'autres enfants dès le plus jeune âge
- Horaires souvent adaptés aux parents qui travaillent (Mais avec des fermetures : une semaine à Noël et 3 semaines au mois d'août)
- Environnement structuré et sécurisé : idéal si vous souhaitez un cadre éducatif structuré, les interactions avec d'autres enfants et une équipe de professionnels qualifiés.

2. Une assistante maternelle :

- accueil plus personnalisé, individualisé et adapté aux besoins de votre enfant
- environnement plus familial et moins bruyant qu'en crèche
- horaires plus flexible avec possibilité d'une large amplitude horaire (notamment avec les professionnelles de l'accueil à domicile qui travaillent en horaires atypiques)
- Possibilité de se former en formation continue, de fréquenter le relais petite enfance pour permettre de rompre l'isolement des assistantes maternelles, mais aussi d'être un lieu de rencontres, d'échanges, de socialisation entre les enfants. Idéal : si vous souhaitez un cadre plus familial, une flexibilité d'horaire, une attention individualisée pour votre enfant

3. Maison d'Assistantes Maternelles « Haut comme 3 pommes » :

Idéal si vous recherchez un cadre intermédiaire entre l'assistante maternelle et la crèche avec plus de flexibilité et une ambiance familiale.

Guichet Unique

PETITE ENFANCE

Léa & Léo



Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Une assistante maternelle, une garde à domicile ?

Vous souhaitez réaliser une inscription à la crèche ?

Plus besoin de multiplier les rendez-vous, un seul lieu :

Le Relais Petite Enfance

Relais Petite Enfance

Estelle Poirot
Responsable du Relais Petite Enfance

03.25.27.68.31

rpe.barsuraube@leaetleo.com

3 rue Pierre de Coubertin,
10200 Bar-sur-Aube

Allocations Familiales Caf de l'Aube

Communauté de Communes de la REGION de BAR-SUR-AUBE

Retrouvez les services du guichet unique à compter du 1er mars au Relais Petite Enfance, situé 3 rue Pierre de Coubertin à Bar-sur-Aube.
Sur rendez-vous et tous les lundis après-midi de 14 h à 16 h.



ACCUEILS DE LOISIRS DU TERRITOIRE

BAR-SUR-AUBE

Maison Pour Tous: le village d'enfant

Horaires d'ouverture:

- **Vacances:**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- **Période scolaire :**

Le Mercredi de 7h30 à 18h30

Tél : 03 25 27 31 25
Adresse : 5 rue de l'Abbé Riel 10200 Bar-sur-Aube





Les Petits Baralbins

Horaires d'ouverture

- **Vacances :**

Du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00

Période scolaire :
Du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00
Le mercredi Possibilité d'accueil à la demi journée ou à la journée (avec ou sans repas)
Tél : 06 81 97 69 23
Adresse : Locaux de l'école élémentaire Maurice Véchin 1 avenue du Parc 10200 Bar-sur-Aube

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ

Maison Pour Tous de la Haute Vallée de l'Aube

Horaires d'ouverture:

- **Vacances:**

Tous les jours de vacances scolaires de 07h00 à 18h00

- **Période scolaire :**

Tous les jours:
de 07h00 à 9h00, de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 18h30

Fermé les mercredis, durant les vacances de Noël et au mois d'août
Adresse : 6 rue de l'Abbaye Clairvaux, 10310 Ville-sous-la-Ferté





BAYEL

La Cabane aux Enfants

Accueil de loisirs:
mercredi et vacances : de 07h00 à 18h30

Horaires garderie périscolaire :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
Matin : de 07h00 à 09h00
Après-midi : de 17h00 à 18h30

Cantine en semaine :
de 12h00 à 14h00

Tél : 03 25 92 28 89
Adresse : Rue de la Poste 10310 Bayel

LES PROJETS ET RÉALISATIONS DES COMMUNES DU TERRITOIRE

ARSONVAL



Le PÔLE SCOLAIRE de l'ARLETTE:

Le regroupement scolaire a été réalisé par le maître d'œuvre Herard & Da Costa, un projet initié en 2018 par le maire Hervé Fates et poursuivi par Mickaël Geoffroy après la tragique disparition de ce dernier. Le coût de l'opération avoisine les 1 717 000 €, dont 49 %, on été subventionné par l'Etat, la Région Grand'Est et le Département. La végétalisation quant à elle a été généreusement offerte par le parc Nigloland.



Un regroupement bénéfique pour les élèves

La gestion et l'entretien du bâtiment sont assurés par le syndicat mixte Arlette. Ce regroupement réunit environ 95 élèves des communes d'Ailleville, Montier-en-l'Isle, Jaucourt, Arsonval et Engente dans une école unique située à Arsonval. Dans ce bâtiment de 645 m2, 4 salles de classe en plus d'un espace dortoir pour les touts petits ont pu être créés. La cantine et la garderie d'une surface de 200 m2 ont été réaménagées dans les locaux de l'ancienne salle des fêtes évitant les déplacements méridiens vers Montier-en-l'Isle, ancien lieu de restauration scolaire. Cette nouvelle organisation profite à la fois aux enfants, qui bénéficient de meilleures conditions, et aux enseignants, désormais moins isolés.

Une inauguration symbolique

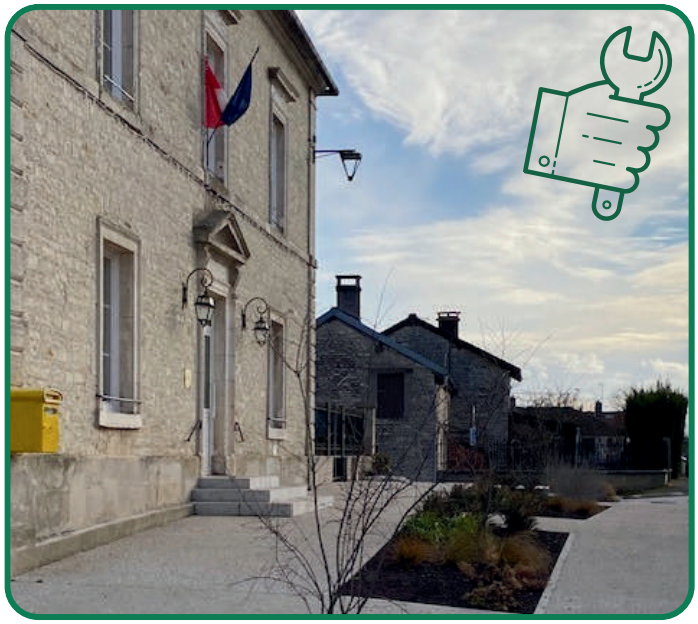
Lors du 9 novembre 2024, une inauguration en présence de Madame la Sous Préfète et de nombreuses personnalités a été organisée. Pour honorer la mémoire de l'ancien maire Hervé Fates, une plaque commémorative et un olivier ont été installés devant l'entrée du bâtiment, symbolisant l'impact durable de son engagement.



VILLE-SOUS-LAFERTÉ

Travaux sur le réseau d'assainissement

Suite à la réalisation d'un diagnostic sur le réseau d'assainissement, des dysfonctionnements ont été constatés (présence d'eau claire dans les eaux de rejet) . De plus, des effondrements de canalisations ont été relevés. La municipalité a pris des mesures drastiques pour remédier à la situation. Un vaste chantier d'assainissement consistant à une refonte complète des réseaux d'eaux usées dans la commune va débuter en juin 2025 afin de pallier les désordres. Dans ce projet, un investissement de 1 846 000 € HT sera fait avec l'aide de subventions à hauteur de 61 % (Etat, Département et Agence de l'eau Seine Normandie).



Embellissement de la place de la mairie

Par la même occasion, la municipalité a décidé de redonner vie à la place centrale de la mairie. Les travaux d'embellissement ont redonné un éclat de fraîcheur à cet espace en un lieu accueillant et fonctionnel, avec une attention particulière portée au réaménagement du parking. Le coût total de l'opération est de 250 000€ avec 38 % de subvention (Etat, Région, Département). Ces transformations visent à renforcer le dynamisme du cœur du village et à offrir aux habitants un lieu de rassemblement convivial.

Rénovation thermique du groupe scolaire de Clairvaux

Le groupe scolaire de la commune va bénéficier de travaux de rénovation. Les huit classes seront isolées pour la rentrée de 2025 afin d'offrir un meilleur confort thermique et de réduire les coûts énergétiques. Le coût de ces travaux s'élève à environ 700 000 € HT. Des subventions à hauteur de 70 % sont attendues de l'Etat au titre de fond vert, de la Région au titre du dispositif Climaxion et du Département.



BAYEL



Bayel en fête pour les 30 ans de son musée !!

Fondée en 1666, la Cristallerie Royale de Champagne a marqué l'histoire de Bayel en devenant un moteur économique et social, employant plus de 800 artisans et ouvriers aux métiers variés, comme souffleurs, trieuses ou décoratrices, qui ont contribué à la renommée du village. Sa fermeture en avril 2016 a mis fin à près de 350 ans de tradition cristallière, laissant derrière elle un riche héritage artisanal et culturel. Aujourd'hui, Bayel continue de célébrer cet héritage à travers des événements et des initiatives visant à valoriser ce savoir-faire unique.





Créé en 1994, l'écomusée du cristal de Bayel témoigne du savoir-faire des ouvriers et des conditions de travail spécifiques à l'époque, comme les horaires adaptés au fonctionnement des fours qui ne pouvaient être éteints, permettant aux artisans de bénéficier de leurs après-midi. Installé dans d'anciens logements ouvriers reconstruits après un incendie, ce musée est un véritable conservatoire des techniques et du quotidien des travailleurs de la cristallerie. Il attire aujourd'hui de nombreux visiteurs curieux de découvrir l'histoire fascinante de cette industrie emblématique.

Pour célébrer les 30 ans de l'écomusée, une sculpture commémorative a été dévoilée le 22 septembre en l'honneur des hommes et femmes de la cristallerie. Réalisée par André Chauvre, ancien cristallier, cette œuvre est un vibrant hommage à leur talent et leur dévouement, ancrant leur mémoire dans le patrimoine local. Symbolisant l'union du travail artisanal et de la créativité, cette sculpture est désormais un point de ralliement pour la communauté et les visiteurs.





VOUS ÊTES PORTEUR D'UN PROJET INNOVANT ?

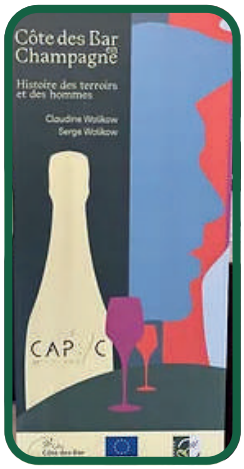
L'Europe vous accompagne sur le territoire de la Communauté de Communes !

QU'EST CE QUE LE G.A.L?

Le Groupe d'Action Locale (GAL) de la Côte des Bar en Champagne bénéficie pour la seconde fois d'une enveloppe financière issue de l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER 2023-2027 de plus d'un million d'euros.

Notre fil conducteur est :
"Une côte des Bar résiliente pour un développement plus durable du territoire" Appréhender autrement le développement touristique, économique et social et expérimenter au service d'une Côte des Bar en Champagne plus résiliente et accueillante.





LES PREMIÈRES CONDITIONS À RESPECTER POUR UN PROJET

- Se situer sur l'une des 80 communes du TERRITOIRE de la Côte des Bar (dont l'intégralité de la CCRB)
- Rentrer dans la "Stratégie Locale de Développement" et ses FICHES ACTIONS :
  - soutien au tourisme, à la culture et au patrimoine de la Côte des Bar
  - soutien au développement de l'activité économique dans une logique d'économie circulaire
  - soutien aux actions en faveur de la cohésion sociale et de l'autonomie
- Démontrer une INNOVATION
- Être CO-FINANCE par une ou plusieurs aides publiques (communes, intercommunalités, Conseils Départemental/Régional, Etat...)







QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

Depuis 2023 et jusqu'en 2027, des entrepreneurs, associations, entreprises, administrations publiques et collectivités, porteurs de projets innovants pour notre territoire peuvent solliciter le GAL pour bénéficier d'une subvention.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- leader.cotedesbar@cc-barsequanais.fr
  03.25.38.29.98
- https://leadercotedesbar.wixsite.com/gal-cotedesbar
  Facebook: GAL Côte des Bar

BUREAU situé à la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne
4 grande rue de la résistance - 10110 BAR SUR SEINE

PERMANENCE le mercredi à la Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube
4 boulevard du 14 juillet - 10200 BAR SUR AUBE

Financé par l'Union européenne · GAL Côte des Bar en Champagne · La Région Grand Est · BE EUROPE EN GRAND EST · Région de Bar Aube Communauté de Communes · LEADER · le Barséquanais en Champagne communauté de communes · SI PROCHE DE VOUS !

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

CARACTÉRISATION, UN ENJEU ESSENTIEL

La gestion des déchets est un enjeu majeur pour notre collectivité et la planète dans son ensemble. Parmi les nombreuses étapes de cette gestion, la caractérisation des ordures ménagères est essentielle pour mieux comprendre leur composition, optimiser leur traitement et réduire leur impact environnemental.

A QUOI SERT-ELLE?

La caractérisation des ordures ménagères est une méthode permettant d'identifier et de mesurer la composition des déchets des ménages. Elle consiste à trier, peser et analyser des échantillons représentatifs afin de déterminer la proportion des différents matériaux présents, tels que :

Les matières organiques (restes alimentaires, déchets de jardin)
Les papiers et cartons
Les plastiques
Les métaux
Les textiles
Le verre
Les déchets résiduels non-recyclables

Ces analyses permettent de comprendre comment les déchets sont générés et de trouver des solutions adaptées pour réduire, réutiliser ou recycler ces matériaux.

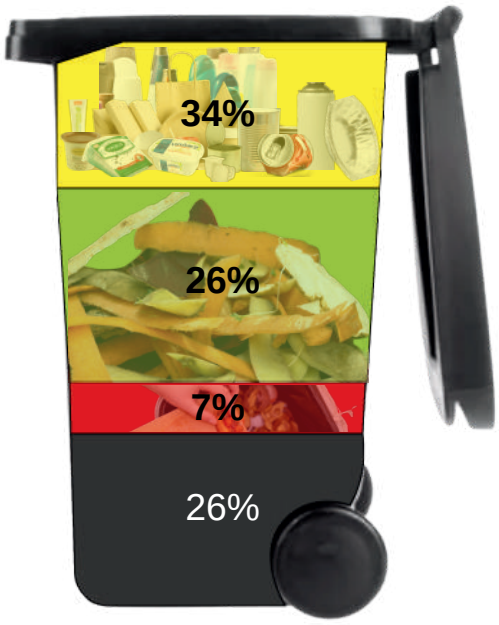
RÉSULTAT DE LA CCRB

Fraction recyclabe
100 kg/hab

Fraction compostable
76 kg/hab

Fraction de gaspillage alimentaire
42 kg/hab

Autres
70 kg/hab



LES ÉCO-ORGANISMES

DES ACTEURS CLÉS POUR LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Dans la perspective de promouvoir une gestion plus responsable des déchets, les éco-organismes jouent un rôle essentiel en France. Parmi les principaux éco-organismes présents dans le pays, nous retrouvons Recylum, ÉcoDDS, Éco-mobilier et CITEO.
Chacun d'entre eux se concentre sur des catégories spécifiques de déchets, tels que les équipements électriques et électroniques, les meubles usagés et les déchets dangereux. Leur objectif commun est de réduire l'impact environnemental, de favoriser l'économie circulaire et de garantir le respect des normes réglementaires.

Recylum est un éco-organisme français créé en 2005 pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) professionnels.

Il collecte, trie et traite ces déchets en vue de leur recyclage ou valorisation énergétique.

EcEcoDDS est un éco-organisme français créé en 2013 pour la gestion et la valorisation des déchets dangereux des ménages.

Sa mission principale consiste à collecter, trier et traiter les déchets dangereux tels que les peintures, solvants, batteries, pesticides, etc... Afin de réduire leur impact environnemental et sanitaire.

Éco-mobilier est un éco-organisme français créé en 2011 pour la gestion et la valorisation des déchets d'ameublement usagés.

Sa mission principale est de collecter, trier et valoriser les meubles usagés afin de réduire leur impact sur l'environnement et de promouvoir l'économie circulaire.

CITEO est une entreprise française créée en 2017, résultant de la fusion de deux éco-organismes : Eco-Emballages et Ecofolio. Son objectif est d'aider les entreprises à se conformer à leurs obligations légales en matière de tri, collecte, recyclage et valorisation des déchets d'emballages et de papiers.
L'entreprise intervient dans plusieurs domaines, notamment les emballages ménagers, les papiers, les imprimés et les textiles. CITEO est financé par les contributions financières versées par les entreprises mettant sur le marché français des produits relevant de la gestion des déchets d'emballages et de papiers.

LA DÉCHÈTERIE, UN VÉRITABLE OUTIL POUR LE TRI ET LE RECYCLAGE

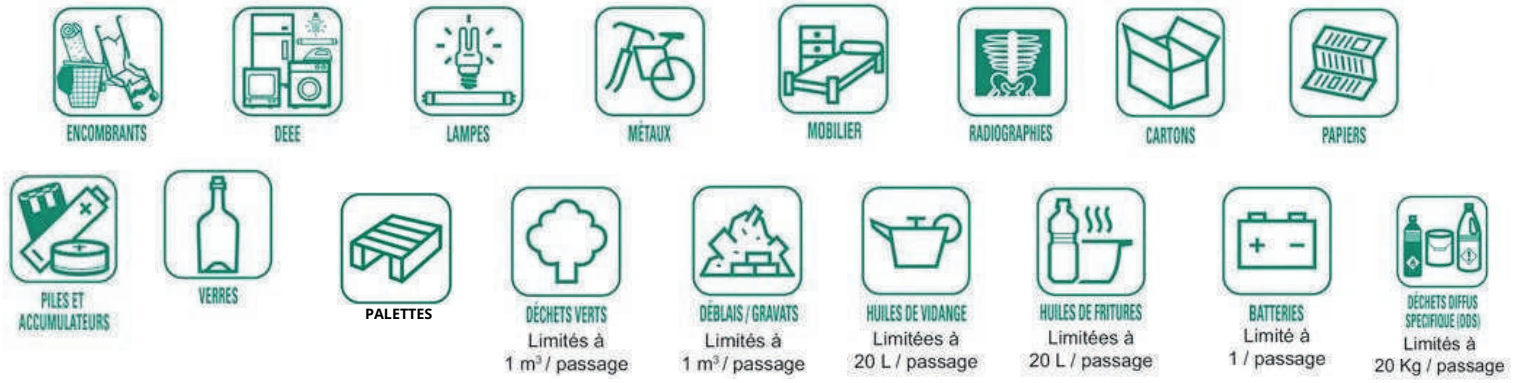
La déchèterie est située à la sortie de Bar-sur-Aube sur la route de Bayel. Elle accueille les particuliers (max 24 passages annuels gratuits), et les professionnels. Les matières sont pour la plupart recyclées suivant des filières d'Eco-organismes.

LA DÉCHÈTERIE

« UN SERVICE ESSENTIEL POUR UNE GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS »

LES DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Les dépôts sont limités à 1m³ maximum tous matériaux confondus par passage (3m³ pour les professionnels).



LES DÉCHETS NON ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

- ▶ **ORDURES MÉNAGÈRES** → *(bac dédié)*
- ▶ **CADAVRES D'ANIMAUX** → *(équarrisseur)*
- ▶ **DÉCHETS AMIANTÉS** → *(centre d'enfouissement dédié)*
- ▶ **MÉDICAMENTS** → *(pharmacie)*
- ▶ **PNEUMATIQUES** → *(point de vente)*
- ▶ **BOUTEILLES SOUS PRESSION** → *(point de vente)*
- ▶ **EMBALLAGES RECYCLABLES HORS VERRE** → *(sac de tri)*
- ▶ **DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX**

REFUSÉS

(aiguilles de seringue → points de collecte dédiée - www.dastri.fr)

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

(1er Novembre - 31 Mars)

HIVER	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	13h30 - 17h
MARDI	10h - 12h	13h30 - 17h
MERCREDI	10h - 12h	13h30 - 17h
JEUDI	10h - 12h	13h30 - 17h
VENDREDI	10h - 12h	13h30 - 17h
SAMEDI	10h - 12h	13h30 - 17h

(1er Avril - 31 Octobre)

ÉTÉ	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	13h30 - 18h30
MARDI	10h - 12h	13h30 - 18h30
MERCREDI	10h - 12h	13h30 - 18h30
JEUDI	10h - 12h	13h30 - 18h30
VENDREDI	10h - 12h	13h30 - 18h30
SAMEDI	10h - 12h	13h30 - 18h30

CALENDRIER DE COLLECTE 2025

COMMUNE	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI SÉLECTIF
AILLEVILLE	lundi semaine impaire (2)	lundi semaine impaire (2)
ARCONVILLE	lundi semaine paire	lundi semaine impaire (2)
ARRENTIÈRES	lundi semaine impaire (2)	lundi semaine impaire (2)
ARSONVAL	mercredi semaine paire (3)	mercredi semaine impaire (4)
BAR-SUR-AUBE	mardi (1)	mercredi (4)
BAROVILLE	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire
BAYEL	vendredi semaine impaire	mercredi semaine impaire
BERGÈRES	lundi semaine paire (3)	lundi semaine impaire (2)
BLIGNY	lundi semaine paire	lundi semaine impaire (2)
CHAMPIGNOL-LEZ MONDEVILLE	lundi semaine paire (3)	lundi semaine impaire (2)
COLOMBÉ-LE SEC	lundi semaine impaire (2)	lundi semaine impaire (2)
COUVIGNON	vendredi semaine paire	lundi semaine paire (3)
ENGENTE	lundi semaine impaire	lundi semaine impaire (2)
FONTAINE	vendredi semaine paire	lundi semaine paire (3)
FRAVAUX	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire (4)
JAUCOURT	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire (4)
JUVANCOURT	vendredi semaine paire	lundi semaine paire (3)
LIGNOL-LE-CHÂTEAU	lundi semaine impaire (2)	lundi semaine impaire (2)
LONGCHAMP-SUR-AUJON	vendredi semaine impaire	mercredi semaine impaire (4)
MEURVILLE	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire (4)
MONTIER-EN- L'ISLE	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire (4)
PROVERVILLE	mardi (1)	mercredi (4)
ROUVRES-LES-VIGNES	lundi semaine impaire (2)	lundi semaine impaire (2)
SPOY	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire (4)
URVILLE	lundi semaine paire (3)	lundi semaine impaire (2)
VILLE-SOUS-LA-FERTÉ	vendredi semaine paire	lundi semaine paire (3)
VOIGNY	lundi semaine impaire (2)	lundi semaine impaire (2)

REPORT DE JOURS FÉRIÉS		
N°1	Mardi 11 Novembre →	Jeudi 13 Novembre
N°2	Lundi 21 Avril Lundi 14 Juillet →	Jeudi 24 Avril Jeudi 17 Juillet
N°3	Lundi 9 Juin →	Jeudi 12 Juin
N°4	Mercredi 1er Janvier →	Jeudi 2 Janvier

SEMAINE IMPAIRE

SEMAINE PAIRE

TOUTES LES SEMAINES



COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES 27 COMMUNES DU TERRITOIRE

MAIRIE D'AILLEVILLE
Tél : 03.25.27.12.36
mairie.ailleville@orange.fr
Mardi : 09h00 / 12h30 - 13h30 / 16h00
Vendredi : 09h00 / 13h30

MAIRIE D'ARCONVILLE
Tél : 03.25.27.87.76
mairie.arconville@orange.fr
Lundi : 16h30 / 18h00

MAIRIE D'ARRENTIERES
Tél : 03.25.27.00.40
mairie.arrentieres@wanadoo.fr
Lundi : 16h00 / 18h00
Jeudi : 13h00 /15h00

MAIRIE D'ARSONVAL
Tél : 03.25.27.92.54
mairie.arsonval010@wanadoo.fr
Lundi : 15h00 / 16h30
Mercredi : 15h00 / 16h30
Samedi : 09h30 / 11h00

MAIRIE DE BAR-SUR-AUBE
Tél : 03.25.27.04.21
mairie@barsuraube.fr
Du lundi au vendredi :
09h00 / 12h15 - 13h30 / 17h30

MAIRIE DE BAROVILLE
Tél : 03.25.27.32.97
mairie.baroville1@orange.fr
Lundi : 14h00 / 18h30
Mercredi : 08h00 / 12h00
Vendredi: 13h30 / 18h00

MAIRIE DE BAYEL
Tél : 03.25.92.05.14
secretariat@communedebayel.fr
Lundi : 13h30 / 17h30
Mardi, Mercredi et Jeudi :
09h00 / 12h00 - 13h30 / 17h30
Vendredi : 09h00 / 12h00

MAIRIE DE BERGERES
Tél : 03.25.27.79.57
mairie.bergeres10@orange.fr
Mardi : 08h00 / 13h00
Vendredi : 09h00 / 12h00

MAIRIE DE BLIGNY
Tél : 03.25.27.40.64
mairie-bligny@orange.fr
Lundi : 08h00 / 10h00
Jeudi : 10h00 / 12h00

MAIRIE DE CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE
Tél : 03.25.27.42.11
mairie-champignol-lez-mondeville@wanadoo.fr
Lundi : 08h00 / 12h00
Mardi : 14h00 / 18h00
Mercredi: 13h30 / 16h30
Jeudi : 08h00 / 12h00 - 13h30 / 17h30

MAIRIE DE COLOMBE-LE-SEC
Tél : 03.25.27.11.34
mairie.colombe.le.sec@wanadoo.fr
Mardi : 14h00 / 17h30
Jeudi : 08h00 / 12h30 - 13h30 / 17h00

MAIRIE DE COUVIGNON
Tél : 03.25.27.40.95
couvignon.mairie@wanadoo.fr
Mardi : 08h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30
Vendredi: 09h00 / 12h30 - 13h30 / 17h00

MAIRIE D'ENGENTE
Tél : 03.25.27.34.68
engente.mairie@orange.fr
Mardi: 14h00 / 19h00

MAIRIE DE FONTAINE
Tél : 03.25.27.09.46
mairiefontaine@wanadoo.fr
Fermés les lundis et jeudis
Mercredi : 08h30 / 12h30 - 14h00 - 18h00

MAIRIE DE FRAVAUX
Tél : 03.25.92.28.14
mairie.fravaux140@orange.fr
Mercredi : 09h00 / 12h00

MAIRIE DE JAUCOURT
Tél : 03.25.27.90.80
mairie.jaucourt175@orange.fr
Mardi : 14h00 / 16h00
Vendredi : 15h30 / 17h30

MAIRIE DE JUVANCOURT
Tél : 03.25.27.83.74
mairiejuvancourt@wanadoo.fr
Lundi : 10h00 / 12h00
Jeudi : 10h00 / 12h00

MAIRIE DE LIGNOL LE CHATEAU
Tél : 03.25.92.01.24
mairie.lignollechateau@orange.fr
Mardi : 08h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30

MAIRIE DE LONCHAMP-SUR-AUJON
Tél : 03.25.27.82.15
mairie@longchampsuraujon.fr
Mardi : 10h00 / 12h00 - 14h00 / 17h30
Vendredi : 10h00 / 12h00 - 14h / 17h30

MAIRIE DE MEURVILLE
Tél : 03.25.27.46.34
mairie.meurville@wanadoo.fr
Vendredi : 10h00 / 12h00

MAIRIE DE MONTIER EN L'ISLE
Tél : 03.25.27.91.22
mairie.montierenlisle@wanadoo.fr Lundi : 18h00 / 19h00
Jeudi : 18h00 /19h00

MAIRIE DE PROVERVILLE
Tél : 03.25.27.00.99
mairie.proverville@wanadoo.fr
Mardi : 14h15 / 17h30
Vendredi: 09h00 / 12h00

MAIRIE DE ROUVRES LES VIGNES
Tél : 03.25.92.03.06
mairie.rouvres-les-vignes@wanadoo.fr
Lundi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 18h30
Jeudi : 9h00 / 12h00

MAIRIE DE SPOY
Tél : 03.25.27.46.18
mairie.spoy10@orange.fr
Lundi de 10h30 à 12h30

MAIRIE D'URVILLE
Tél : 03.25.27.44.43
mairie.urville10@wanadoo.fr
Mardi : 08h00 / 12h30
Vendredi : 08h00 / 12h30 - 13h30 / 16h30

MAIRIE DE VILLE-SOUS-LA-FERTÉ
Tél : 03.25.27.81.05
contact@mairievillesouslaferte.fr
Du lundi au vendredi: 14h00 / 18h00

MAIRIE DE VOIGNY
Tél : 03.25.27.05.03
mairie.voigny@wanadoo.fr
Lundi : 09h00 / 12h30
Vendredi : 08h30 / 12h00



REGION de
BAR AUBE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

@ccr_b10

www.barsuraube.org

@Communauté de Communnes de la Région de Bar-sur-aube